



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU BAS-RHIN

Direction départementale de la protection des populations

**Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral  
relatif à la mise en place d'une liste de vétérinaires habilités à l'évaluation comportementale des chiens dangereux**

Le Préfet de la Région Alsace,  
Préfet du Bas-Rhin,

- Vu le code rural notamment ses articles L.211-11 et L. 211-14-1,
- Vu la loi n°2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance,
- Vu le décret n°2007-1318 du 6 septembre 2007 relatif à l'évaluation comportementale des chiens pris en application de l'article L. 211-14-1 du code rural,
- Vu l'arrêté du 28 août 2009 relatif aux modalités d'inscription des vétérinaires sur une liste départementale en vue de réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L. 211-14-1 du code rural,
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 novembre 2007 relatif à la mise en place d'une liste de vétérinaires habilités à l'évaluation comportementale des chiens dangereux,
- Vu l'arrêté préfectoral du 5 janvier 2010 portant délégation de signature à Monsieur Claude Le Quéré, directeur départemental adjoint de la protection des populations,
- Vu l'arrêté préfectoral du 8 juin 2010 relatif à la mise en place d'une liste de vétérinaires habilités à l'évaluation comportementale des chiens dangereux,

Considérant les changements de coordonnées du Dr MACHOLT et du Dr Vovan,

Considérant la nécessité d'établir une liste de vétérinaires habilités à l'évaluation comportementale des chiens dangereux,

Sur proposition du directeur départemental de la protection des populations,

**Arrête**

**Article 1 :**

La liste des vétérinaires habilités à l'évaluation comportementale des chiens dangereux en vertu de l'article L. 211-14-1 du code rural, et reprise à l'arrêté préfectoral du 28 novembre 2007 ci-dessus référencé, est modifiée en annexe.

**Article 2 :**

Le présent arrêté est susceptible d'être contesté dans un délai de deux mois à compter de sa notification en formant un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg - 31, avenue de la paix.

**Article 3 :**

L'arrêté préfectoral du 26 septembre 2011 relatif à la mise en place d'une liste de vétérinaires habilités à l'évaluation comportementale des chiens dangereux est abrogé.

**Article 4 :**

MM. le secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin, le directeur départemental de la protection des populations du Bas-Rhin, le commandant du groupement de gendarmerie départemental du Bas-Rhin sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Strasbourg, le 21 mai 2012

Pour le Préfet et par délégation,  
P/Le directeur départemental de la protection des populations,  
L'inspecteur de la Santé Publique Vétérinaire  
Chef de Service

Dr Frédérique ASELMEYER

**Liste des vétérinaires habilités à l'évaluation comportementale d'un chien  
en vertu de l'article L. 211-14-1 du code rural**

**arrêté du 21 mai 2012**

Nom	Adresse	Téléphone	Titre ou diplôme reconnu par l'ordre des vétérinaires
ANTONOT Alexis	Clinique Vétérinaire du Ried 1a route d'Andolsheim 68320 BISCHWIHR	03 89 49 14 62	
ARPENTINIER Eric	Clinique Vétérinaire Z.C. WERB 13 rue du Commerce 67240 OBERHOFFEN SUR MODER	03 88 53 90 13	
BLOCH Hervé	Clinique Vétérinaire du Vieux Schiltigheim 37 rue Principale 67300 SCHILTIGHEIM	03.88.33.58.51	
BORROU Claire	Clinique Vétérinaire du Château Fiat 2 rue du Canal 67500 HAGUENAU	03.88.07.17.47	CEAV de Médecine Interne – DEA de Neurobiologie et Biologie du comportement –CES de pharmacologie cardiaque et rénale
BRABANTS-COPPENS Catherine	Clinique Vétérinaire 5 rue Murner 67210 OBERNAI	03. 88. 47. 02. 02	
BRIDOUX Aurélie	Clinique Vétérinaire des 1001 Pattes 2, rue de Neustrie 67520 Marlenheim	03.88.48.89.80	
	et Cabinet Vétérinaire 7, rue de Haguenau 67300 SCHILTIGHEIM	03.88.83.70.99	
CHAUVET Bertrand	Clinique Vétérinaire Etoile 154 route du Polygone 67100 STRASBOURG	03 88 41 04 04	
DRESSE Astrid	Clinique Vétérinaire du Docteur Lambert Z.A. Le Chimpy 67130 SCHIRMECK	03.88.97.07.24	Diplôme de vétérinaire comportementaliste des ENV du 19-11-2008
DUBOIS Martin	211 route de Schirmeck 67200 STRASBOURG	03.88.28.24.08	
EDEL Jean-Yves	Clinique Vétérinaire de l'Outre-Forêt 144 A route de Hatten 67690 RITTERSHOFFEN	03.88.80.03.87	
FORGET Dominique	Cabinet Vétérinaire 13b, route de Bernardswiller 67210 OBERNAI	03.88.95.32.67	
FOUGEREAU Yan	Clinique Vétérinaire SELARL Fougereau-Schwartz 30 route de Schweighouse 67500 HAGUENAU	03.88.73.52.20	Diplôme de vétérinaire comportementaliste des ENV du 24-10-2001
Dr GOYAULT Mathieu	Clinique Vétérinaire 3 chemin du Cuivre 67200 STRASBOURG	03.88.29.10.56	
GUILLEMOT Louis-Philippe	SELARL Cabinet Vétérinaire 3, rue du 23 novembre 57370 PHALSBOURG	03. 87.24.49.87	
KNECHT Marielle	Clinique Vétérinaire 17 rue du Haut-Koenigsbourg 67220 VILLE	03 88 58 97 98	
MACHOLT Vincent	Cabinet Vétérinaire du Docteur MACHOLT Zone Commercial Ouest 3, rue Hanau 67350 PFAFFENHOFFEN	03 88 72 63 47	
MAURIES Jean-Pierre	Clinique Vétérinaire du Neudorf 8 rue de Benfeld 67100 STRASBOURG	03.88.34.53.61	Diplôme de vétérinaire comportementaliste des ENV du 4-06-2003
MENS François	Clinique Vétérinaire du Château Fiat 2, rue du Canal 67500 HAGUENAU	03 88 07 17 47	
SCHEUER Jean-Georges	Clinique Vétérinaire 36 rue de la Moder 67330 OBERMODERN	03.88.90.81.07	
TROCH Ginette	Clinique Vétérinaire 31 rue des Vosges 67430 DIEMERINGEN	03.88.00.62.62	
VOVAN Luc	Clinique Vétérinaire Zac du Zornhoff 4 rue Gustave Goldenberg 67700 SAVERNE	03 88 91 22 15	
VROMMAN Baudouin	SELARL des Vétérinaires Thiriet, Hoerner, Messin, Vromman, Gratius 10 rue Saint Jacques 57670 INSMING	03.87.01.19.19	